



#### **LCE-formations**

info@lceformations.eu  
Tel 0032/10/242151  
Siret : 8930979600017  
TVA FR62893097964

#### **Siège social**

Rue de Wavre 7  
1301 Bierges  
Belgique

1H rue louis duvant Valpark  
59220 Rouvignies  
France

**LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 32591048959 (auprès du préfet de la région hauts-de-France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.**

## **Convention de formation professionnelle**

### **Entre les soussignés :**

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2) .....

### **Article 1: Objet**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Troubles spécifiques du langage écrit : Rééducation des dyslexiques, dysorthographiques**

### **Article 2: Nature et caractéristiques des actions de formation**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Développer une démarche rigoureuse de rééducation à travers la mise au point d'un projet thérapeutique adapté au fonctionnement particulier du patient pour des situations cliniques concrètes,
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

### **Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation**

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

### **Article 4 : Organisation de l'action formation**

- L'action de formation aura lieu au domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou. 54603 Villers-lès-Nancy
- Dates : 28-29 novembre, 12-13 décembre 2022
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 18 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

### **Article 5 : Délai de rétractation**

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

### **Article 6 : Dispositions financières**

Le prix de l'action de formation est fixé à **560€ TVAC**

Le prix avec prise en charge employeur est de **728€ TVAC**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 150€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation
- Solde à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

### **Article 7 : Interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

#### **Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :**

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

#### **Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :**

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 150 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux exemplaires à Bierges le

Pour le stagiaire  
Nom et qualité du signataire  
Orthophoniste

Pour l'organisme de formation  
Anne Françoise Bouillet,

**LCE FORMATIONS**  
11 rue Louis Duvant-Valpark  
59220 Rouvignies  
N° SIRET: 893 097 964 00017  
info@lceformations.eu  
www.gestionmentale.eu



## **Troubles spécifiques du langage écrit : Rééducation des dyslexiques, dysorthographiques**



### **OBJECTIFS**

- Etablir un plan thérapeutique et organiser des séquences rééducatives personnalisées aux besoins spécifiques du patient
- Effectuer des hypothèses en fonction du bilan orthophonique
- Déceler les spécificités spatio-temporelles du patient
- Dégager des principes de rééducation
- Utiliser le matériel de rééducation existant et concevoir des tâches ciblant spécifiquement certaines composantes cognitives des dyslexiques et dysorthographiques
- Favoriser le transfert
- Viser l'autonomie du patient/ contrat rééducatif
- Réaliser « une guidance parentale » adaptée aux besoins cognitifs spécifiques de leur enfant

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques par la méthode de l'exposé, diaporamas, photocopiés, Power Point.

Etudes de cas et mise en groupe pour réflexion.

Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors ateliers pratiques : mises en situation, jeu de rôles, analyse et conception de protocoles de rééducation à expérimenter.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES, DES ACQUIS**

Tout au long de la formation, questionnaires, réactivations, protocoles à exploiter.

Questionnaire de connaissances à la fin de la formation. Questionnaire de satisfaction

Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision

### **INTERVENANT/FORMATEUR**



**Mme Anne Françoise Bouillet**, (licenciée en logopédie, Master) orthophoniste et formatrice, orthophoniste en libéral à la courte Echelle, fondatrice et directrice d'un centre pluridisciplinaire.



## **PROGRAMME DE LA FORMATION : Troubles spécifiques du langage écrit : Rééducation des dyslexiques, dysorthographiques**

### **Jour 1 :**

#### **Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)**

- Présentation de la formatrice, des stagiaires (attentes), présentation du programme
- Les neurosciences : les contraintes du cerveau / actualités/ conséquences
- Finalités de la lecture et les dyslexiques : le soin en langage écrit
- Difficultés de lecture, recensement des erreurs
- Les moyens cognitifs : principe de rééducation, apport des neurosciences
- Les spécificités individuelles : conséquences, conscientisation du patient, de son entourage
  - Exposition du plan de rééducation au patient : les globalités d'accueil

#### **Après-midi : 14H à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)**

- Contrat rééducatif
- Les moyens de la rééducation
  - La fixation des sons (carnet de sons) : propositions de séquences rééducatives, les consolidations (retour sur les neurosciences)
  - Les confusions (visuelles, auditives, inversions), propositions d'outils
- Temps d'appropriation : échanges en sous-groupe
- Synthèse de la journée : quels changements ?

### **Jour 2 :**

#### **Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)**

- Réactivations, retour sur le jour 1, réponses aux questions
- La rééducation des dyslexiques (suite)
  - Les confusions (suite)
  - Passage à l'automatisation (du déchiffrage à la lecture fluide), le regard
- Difficultés identifiées d'accès à la compréhension pour les dyslexiques : sources, quels incontournables
- travail sur la morphosyntaxe au service de la lecture, les dernières données scientifiques

#### **Après-midi : 14H à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)**

Quelle progression thérapeutique ? /Travail en sous-groupes : temps d'appropriation/ échanges sur protocoles à exploiter entre les sessions

- L'accompagnement parental des dyslexiques : comment ? que dire ? que proposer ? pistes, protocoles. Synthèse : pistes de travail entre les sessions, protocoles d'actions.
- Se projeter dans les séances thérapeutiques

### **Jour 3 :**

#### **Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)**

- Retours sur les expérimentations, observations, remarques, réponses aux questions.
- Les globalités d'accueil en rééducation, plan de rééducation personnalisé
- Finalité de l'orthographe et les dysorthographiques
- Historique/ l'apport des neurosciences
- Système orthographique modèle cognitif
- Atelier : mise en situation, temps d'interaction, échanges

#### **Après-Midi : 14h à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)**

- Les difficultés pour les dysorthographiques : liées à la lecture/conscience phonologique/orthographe d'usage/syntaxique
- Les neurosciences
- Les mécanismes cognitifs de l'orthographe
  - Prérequis/ Conséquences dans la pratique orthophonique
- La rééducation des dysorthographiques
  - La fixation de l'orthographe lexicale : démarches/progressions/la mémorisation
  - Atelier : moyens à exploiter
- Synthèse de la journée, questionnaire

### **Jour 4 :**

#### **Matin de 9h à 13h, pause de 10h45 à 11h**

- Temps de réactivation, réponses aux questions
- La rééducation des dysorthographiques (suite)
  - L'orthographe lexicale/ les homophones lexicaux/ grammaticaux
  - La copie/ l'autodictée : débat
  - Accords morphosyntaxiques : habiletés cognitives en jeu
  - Principes rééducatifs,
  - Temps d'atelier : vivre une dictée, repérage des mécanismes cognitifs



## **Après-Midi : 14h à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)**

- Suite de l'atelier sur les dictées / mises en commun/ synthèse sur les mécanismes cognitifs
- L'expression écrite : accompagner l'automatisation
- Le plan de rééducation personnalisé
- Place des parents, guidance
- Synthèse de la formation
- Evaluation des connaissances, évaluation de la formation

